

DEMANDE D'ADHESION A SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

Article 26 de nos statuts

Pour devenir membre actif, il faut en adresser la demande écrite au Comité.

Peuvent devenir membres les personnes justifiant d'un lien avec le quartier

Sous réserve de recours à l'Assemblée générale, le Comité accorde ou refuse l'admission, sans avoir à motiver sa décision.

Le Soussigné :

Nom et prénom :

Profession :

Adresse :

No Postal :

Souhaite adhérer à la Société de Développement de la Sallaz-Vennes
Association fondée en 1895.

* * * * *

Cotisation fixée chaque année par l'Assemblée Générale de l'association

Compte de chèques : 10-4673-9

Bulletin à adresser à la Société de développement, case postale 295, 1010
LAUSANNE

Lausanne, le

Signature :